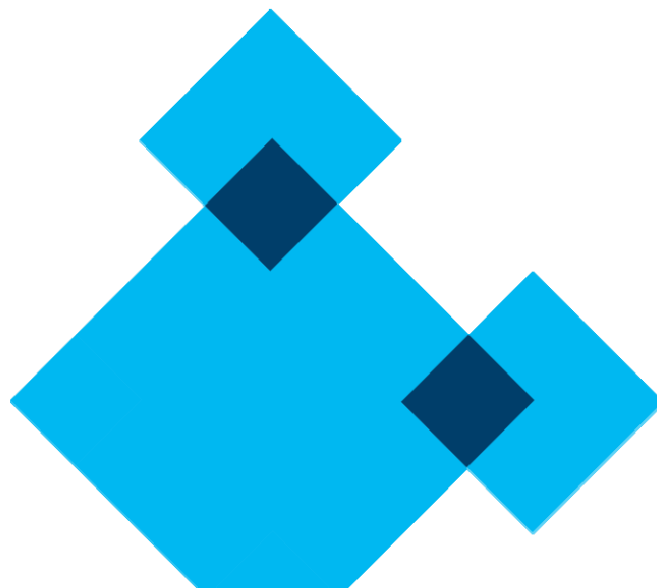


ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Trimestres et semestres terminés les 30 juin 2012 et 2011

Non audités





RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés ci-joints d'Aimia Inc., dont la responsabilité incombe à la direction, ont été approuvés par le conseil d'administration. La direction a dressé les états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, soit les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les états financiers consolidés comprennent des montants et des hypothèses fondés sur les estimations les plus probables de la direction, qui a établi ces estimations en faisant preuve de jugement et de prudence.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction de la société a conçu et maintient un système de contrôles comptables internes lui permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les registres financiers utilisés aux fins de la préparation des états financiers sont fiables. Le conseil d'administration examine et approuve les états financiers consolidés de la société.

Le 9 août 2012

(signé) « Rupert Duchesne »

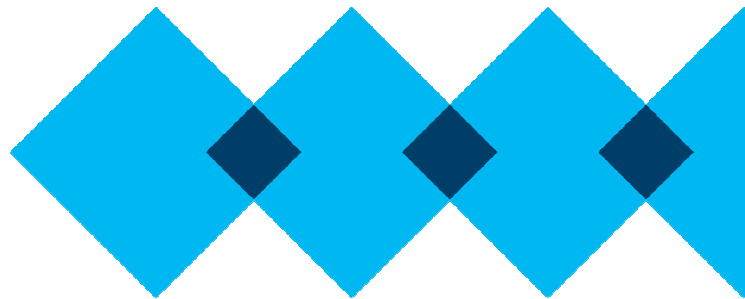
RUPERT DUCHESNE

Chef de la direction du groupe

(signé) « David L. Adams »

DAVID L. ADAMS

Vice-président général et chef des affaires financières




COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)</i>				
	(non audités)	(non audités)	(non audités)	(non audités)
Produits des activités ordinaires	504 233 \$	507 602 \$	1 071 958 \$	1 053 810 \$
Coût des ventes				
Coût des primes et coûts directs	279 900	297 737	602 296	625 353
Amortissement	8 543	8 096	17 005	15 916
Amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie	20 820	22 893	41 615	46 222
	309 263	328 726	660 916	687 491
Marge brute	194 970	178 876	411 042	366 319
Charges opérationnelles				
Frais de vente et de commercialisation	99 390	98 826	201 886	204 879
Frais généraux et d'administration	41 674	40 658	80 109	72 586
	141 064	139 484	281 995	277 465
Résultat opérationnel	53 906	39 392	129 047	88 854
Produits financiers	3 450	3 250	6 940	4 970
Charges financières	(12 401)	(15 317)	(25 294)	(29 676)
Charges financières, montant net	(8 951)	(12 067)	(18 354)	(24 706)
Quote-part du résultat net de Premier Loyalty & Marketing, S.A.P.I. de C.V.	1 560	390	2 715	6 528
Résultat avant impôt sur le résultat	46 515	27 715	113 408	70 676
Charge d'impôt sur le résultat				
Exigible	(8 789)	(2 829)	(28 347)	(17 371)
Différé	(2 810)	(9 624)	(5 526)	(12 788)
	(11 599)	(12 453)	(33 873)	(30 159)
Résultat net de la période	34 916 \$	15 262 \$	79 535 \$	40 517 \$
Résultat net attribuable à ce qui suit :				
Actionnaires de la Société	34 852	15 095	80 145	40 523
Participation ne donnant pas le contrôle	64	167	(610)	(6)
Résultat net de la période	34 916 \$	15 262 \$	79 535 \$	40 517 \$
Nombre moyen pondéré d'actions	172 203 650	180 173 985	173 011 895	182 839 306
Résultat par action ordinaire				
De base et dilué	0,19 \$	0,07 \$	0,43 \$	0,19 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires.



ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2012 (non audités)	2011 (non audités)	2012 (non audités)	2011 (non audités)
Résultat net de la période	34 916 \$	15 262 \$	79 535 \$	40 517 \$
Autres éléments du résultat global				
Écart de conversion à la consolidation de filiales à l'étranger	2 172	(6 138)	4 011	(3 249)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies, après impôts	(1 316)	430	(1 581)	133
Variation du passif découlant d'une exigence de financement minimum du régime à prestations définies, déduction faite de l'impôt	1 020	(922)	1 020	(922)
	1 876	(6 630)	3 450	(4 038)
Résultat global de la période	36 792 \$	8 632 \$	82 985 \$	36 479 \$
Résultat global attribuable à ce qui suit :				
Actionnaires de la Société	36 724	8 469	83 594	36 486
Participation ne donnant pas le contrôle	68	163	(609)	(7)
Résultat global de la période	36 792 \$	8 632 \$	82 985 \$	36 479 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires.



ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

		30 juin	31 décembre
		2012	2011
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>			
		(non audités)	
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		200 275 \$	202 147 \$
Liquidités soumises à restrictions		21 463	15 074
Placements à court terme		73 062	58 372
Comptes débiteurs	Note 12	372 048	382 823
Impôts à recevoir		5 524	-
Stocks		18 129	41 965
Frais payés d'avance		29 253	29 144
Billet à recevoir	Notes 7 & 23	64 008	61 611
		783 762	791 136
Actifs non courants			
Encaisse en fidéicommiss liée à l'acquisition de LMG	Note 5	43 354	42 804
Placements à long terme	Note 4	307 618	302 735
Placement dans Premier Loyalty & Marketing, S.A.P.I. de C.V.	Note 3	34 122	31 407
Immobilisations corporelles		17 676	16 142
Immobilisations incorporelles	Note 22	1 724 544	1 761 906
Goodwill		1 989 212	1 985 603
		4 900 288 \$	4 931 733 \$
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Comptes créditeurs et charges à payer	Notes 10 & 20	301 397 \$	382 130 \$
Impôts à payer		-	1 083
Provisions	Note 12	153 670	147 748
Dépôts clients		40 464	38 195
Produits différés	Note 11	1 560 043	1 557 869
Partie à court terme de la dette à long terme	Note 13	-	200 000
		2 055 574	2 327 025
Passifs non courants			
Dette à long terme	Note 13	594 829	386 678
Régime de retraite et autres éléments de passifs non courants	Note 14	33 285	31 003
Impôts différés		216 191	210 655
Produits différés	Note 11	702 506	684 865
		3 602 385	3 640 226
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société	Note 17	1 309 914	1 305 561
Participation ne donnant pas le contrôle	Note 21	(12 011)	(14 054)
Total des capitaux propres		1 297 903	1 291 507
		4 900 288 \$	4 931 733 \$
Engagements et éventualités	Notes 15 & 18		

Approuvé par le conseil d'administration

(signé) Roman Doroniuk

Roman Doroniuk
Administrateur

(signé) Joanne Ferstman

Joanne Ferstman
Administratrice

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires.



ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Semestre terminé le 30 juin 2011 (non audité)	Actions ordinaires en circulation	Capital social	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Surplus d'apport	Total attribuable aux actionnaires de la Société	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions)</i>								
Solde au 31 décembre 2010	186 788 979	1 807 497 \$	(1 408 260) \$	(36 329) \$	1 269 282 \$	1 632 190 \$	2 953 \$	1 635 143 \$
Résultat global de la période								
Résultat net de la période			40 523			40 523	(6)	40 517
Autres éléments du résultat global :								
Écart de conversion à la consolidation de filiales à l'étranger				(3 248)		(3 248)	(1)	(3 249)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies après impôts	Note 22		133			133		133
Variation du passif découlant d'une exigence de financement minimum du régime à prestations définies après impôts	Note 22		(922)			(922)		(922)
Résultat global de la période	-	-	39 734	(3 248)	-	36 486	(7)	36 479
Transactions avec les propriétaires constatées directement dans les capitaux propres								
Rachat d'actions ordinaires	Note 17	(7 720 731)	(67 815)		(32 601)	(100 416)		(100 416)
Dividendes trimestriels sur actions ordinaires et privilégiées	Note 16		(55 525)			(55 525)		(55 525)
Accroissement lié aux autres régimes de rémunération fondée sur des actions					4 372	4 372		4 372
Total des contributions reçues et distributions faites par les propriétaires	(7 720 731)	(67 815)	(55 525)	-	(28 229)	(151 569)	-	(151 569)
Solde au 30 juin 2011	179 068 248	1 739 682 \$	(1 424 051) \$	(39 577) \$	1 241 053 \$	1 517 107 \$	2 946 \$	1 520 053 \$

Semestre terminé le 30 juin 2012 (non audité)	Actions ordinaires en circulation	Capital social	Résultats non distribués (déficit)	Cumul des autres éléments du résultat global	Surplus d'apport	Total attribuable aux actionnaires de la Société	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions)</i>								
Solde au 31 décembre 2011	173 817 381	1 695 642 \$	(1 583 109) \$	(29 033) \$	1 222 061 \$	1 305 561 \$	(14 054) \$	1 291 507 \$
Résultat global de la période								
Résultat net de la période			80 145			80 145	(610)	79 535
Autres éléments du résultat global :								
Écart de conversion à la consolidation de filiales à l'étranger				4 010		4 010	1	4 011
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies après impôts	Note 22		(1 581)			(1 581)		(1 581)
Variation du passif découlant d'une exigence de financement minimum du régime à prestations définies après impôts	Note 22		1 020			1 020		1 020
Résultat global de la période	-	-	79 584	4 010	-	83 594	(609)	82 985
Transactions avec les propriétaires constatées directement dans les capitaux propres								
Émission d'actions ordinaires lors de l'exercice d'options	146 886	1 834			(392)	1 442		1 442
Rachat d'actions ordinaires	Note 17	(1 961 900)	(17 233)		(6 975)	(24 208)		(24 208)
Dividendes trimestriels sur actions ordinaires et privilégiées	Note 16		(59 254)			(59 254)		(59 254)
Apport d'une participation ne donnant pas le contrôle	Note 21					-	2 652	2 652
Accroissement lié aux autres régimes de rémunération fondée sur des actions					2 779	2 779		2 779
Total des contributions reçues et distributions faites par les propriétaires	(1 815 014)	(15 399)	(59 254)	-	(4 588)	(79 241)	2 652	(76 589)
Solde au 30 juin 2012	172 002 367	1 680 243 \$	(1 562 779) \$	(25 023) \$	1 217 473 \$	1 309 914 \$	(12 011) \$	1 297 903 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires.



TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2012 (non audités)	2011 (non audités)	2012 (non audités)	2011 (non audités)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX				
Activités opérationnelles				
Résultat net de la période	34 916 \$	15 262 \$	79 535 \$	40 517 \$
Ajustements pour				
Amortissement	29 363	30 989	58 620	62 138
Rémunération fondée sur des actions	3 795	2 871	6 783	4 534
Quote-part du résultat net de Premier Loyalty & Marketing, S.A.P.I. de C.V.	(1 560)	(390)	(2 715)	(6 528)
Charges financières, montant net	8 951	12 067	18 354	24 706
Charge d'impôt	11 599	12 453	33 873	30 159
Variations des actifs et passifs opérationnels	23 427	30 482	(28 299)	(44 214)
Autres	222	3 715	2 347	3 440
	75 797	92 187	88 963	74 235
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles	110 713	107 449	168 498	114 752
Intérêts reçus	3 838	3 613	6 394	5 406
Intérêts payés	(10 012)	(9 648)	(23 652)	(23 518)
Impôts sur le résultat payés	(19 072)	(10 259)	(34 803)	(20 326)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, montant net	85 467	91 155	116 437	76 314
Activités d'investissement				
Placement dans Premier Loyalty & Marketing S.A.P.I. de C.V.	-	-	-	(11 771)
Placements à court terme	(21 111)	(6 168)	(14 458)	(6 705)
Placements à long terme	(4 518)	(3 644)	(6 816)	(129 593)
Nouvelles immobilisations corporelles et nouveaux logiciels et technologies	(11 277)	(9 643)	(23 933)	(15 955)
Ajout d'autres immobilisations incorporelles	-	-	(2 273)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, montant net	(36 906)	(19 455)	(47 480)	(164 024)
Activités de financement				
Dividendes trimestriels	(30 349)	(29 712)	(59 254)	(55 525)
Apport d'une participation ne donnant pas le contrôle	-	-	2 652	-
Émission d'actions ordinaires	743	-	1 442	-
Rachat d'actions ordinaires	(21 258)	(42 329)	(24 208)	(100 416)
Emprunt à long terme	450 000	100 000	450 000	100 000
Remboursement de la dette à long terme	(425 000)	(200 000)	(440 000)	(200 000)
Frais de financement	(2 772)	(1 032)	(2 772)	(1 032)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement, montant net	(28 636)	(173 073)	(72 140)	(256 973)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	19 925	(101 373)	(3 183)	(344 683)
Écart de conversion lié à la trésorerie	591	(1 028)	1 311	(962)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	179 759	295 336	202 147	538 580
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	200 275 \$	192 935 \$	200 275 \$	192 935 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers intermédiaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

RUBRIQUES DES NOTES :

1.	STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ.....	8
2.	PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES.....	9
3.	PARTICIPATION DANS PREMIER LOYALTY & MARKETING, S.A.P.I. DE C.V.....	14
4.	PLACEMENTS À LONG TERME.....	16
5.	ENCAISSE EN FIDÉICOMMIS.....	16
6.	RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE.....	17
7.	BILLET À RECEVOIR.....	17
8.	PRINCIPAUX PARTENAIRES D'ACCUMULATION ET PARTENAIRE D'ÉCHANGE IMPORTANT.....	17
9.	RÉSERVE AU TITRE DES ÉCHANGES.....	20
10.	PASSIFS DE RESTRUCTURATION.....	20
11.	PRODUITS DIFFÉRÉS.....	22
12.	PROVISIONS.....	23
13.	DETTE À LONG TERME.....	25
14.	RÉGIME DE RETRAITE ET AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIFS NON COURANTS.....	26
15.	PASSIFS ÉVENTUELS.....	27
16.	DIVIDENDES.....	28
17.	CAPITAL SOCIAL.....	29
18.	ENGAGEMENTS.....	29
19.	INFORMATIONS SECTORIELLES.....	30
20.	CONTRAT DE CHANGE À TERME.....	34
21.	PARTIES LIÉES ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE.....	35
22.	INFORMATION FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE.....	36
23.	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE.....	38

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

1. STRUCTURE DE LA SOCIÉTÉ

Aimia Inc. (« Aimia » ou la « Société »), anciennement Groupe Aeroplan Inc., a été constituée le 5 mai 2008 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et a succédé au Fonds de revenu Aéroplan à la suite de la réorganisation de la structure de fiducie de revenu du Fonds en structure de société par actions aux termes d'un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux le 25 juin 2008.

Le bureau inscrit et siège social d'Aimia est situé au 5100, boulevard de Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec), Canada H4A 3T2.

Aimia est un chef de file international dans le domaine de la gestion de la fidélisation qui, par l'intermédiaire de ses filiales, compte trois secteurs opérationnels régionaux : Canada; États-Unis et Asie-Pacifique (« É.-U. et APAC »); et Europe, Moyen-Orient et Afrique (« EMOA »). Notre structure régionale fait en sorte que nos leaders demeurent près de nos clients, de nos partenaires et de nos investisseurs, tandis que nos services de fidélisation nous permettent d'innover, de partager les meilleures pratiques et de collaborer afin de fournir des solutions à nos clients de toutes les régions et du monde entier.

Au Canada, Aimia est le propriétaire et l'exploitant du programme Aéroplan, programme de fidélisation coalisé par excellence. En EMOA, Aimia est le propriétaire et l'exploitant de Nectar, programme de fidélisation coalisé du Royaume-Uni, d'Air Miles Moyen-Orient, programme de fidélisation coalisé des Émirats arabes unis, par l'entremise d'une participation de 60 %, et de Nectar Italia, programme de fidélisation coalisé d'Italie, par l'entremise d'une participation de 75 %. Par l'intermédiaire des services d'Intelligent Shopper Solutions (« ISS ») (auparavant appelée LMG Insight & Communication ou I&C), le secteur EMOA d'Aimia fournit aussi des services de connaissances et d'analyse des données aux détaillants et à leurs fournisseurs au Royaume-Uni et dans le monde entier. Dans chaque région, Aimia fournit des services de fidélisation propriétaire, notamment la conception, le lancement et l'exploitation de programmes de fidélisation (auparavant fournis sous la bannière Carlson Marketing). De plus, les services d'analytique de la fidélité d'Aimia tirent aussi parti de l'expertise développée par le groupe de Carlson Marketing spécialisé dans les sciences décisionnelles en matière de conception d'outils d'analyse pour aider les clients dans le monde entier à recueillir, analyser et trouver des connaissances utilisables à partir de leurs données clientèle afin d'accroître le rendement du capital investi dans le marketing.

Aimia détient aussi une participation de 28,86 % dans Premier Loyalty & Marketing, S.A.P.I. de C.V. (« PLM »), qu'elle contrôle conjointement avec Grupo Aeromexico, S.A.B. de C.V., propriétaire et exploitant de Club Premier, programme de fidélisation coalisé du Mexique, en plus de détenir une participation minoritaire dans Cardlytics, Inc. (« Cardlytics »), société américaine fermée dans le domaine du marketing transactionnel financé par les marchands pour les services bancaires électroniques. Ces placements sont pris en compte dans le secteur Siège social.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires ») ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables et méthodes de calcul que les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011. Les états financiers intermédiaires sont conformes à la norme comptable internationale n° 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). En conséquence, certains renseignements et certaines notes habituellement fournis dans les états financiers annuels préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») ont été omis ou résumés. La préparation d'états financiers conformément à IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables cruciales. Elle exige également de la direction qu'elle fasse appel à son jugement lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société. Les questions assujetties à un niveau plus élevé de jugement ou de complexité ainsi que les hypothèses et les estimations ayant une incidence significative sur les états financiers sont énumérées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

Les états financiers intermédiaires comprennent tous les ajustements qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires à une présentation fidèle des résultats opérationnels, de la situation financière et des flux de trésorerie de la Société. Les résultats opérationnels des périodes intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui pourraient être obtenus pour toute autre période intermédiaire ou pour l'ensemble de l'exercice.

Le conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires le 9 août 2012.

Base d'évaluation

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés en fonction de la méthode du coût historique, sauf pour les éléments suivants de l'état de la situation financière :

- les bons de souscription d'Air Canada (compris dans les comptes débiteurs) sont évalués à la juste valeur;
- le placement dans Cardlytics est évalué à la juste valeur;
- le contrat de change à terme est évalué à la juste valeur;
- les passifs relatifs aux ententes de paiement fondées sur des actions et réglées en trésorerie sont évalués à la juste valeur;

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

- le passif au titre des prestations de retraite constituées est comptabilisé au montant total net de la juste valeur des actifs des régimes, déduction faite de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la Société.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du début du contrôle jusqu'à la date de la fin du contrôle. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin pour en assurer la conformité avec celles adoptées par Aimia.

Les présents états financiers intermédiaires englobent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et transactions intersociétés ont été éliminés.

Coentreprises

Les coentreprises sont des entités sur lesquelles la Société peut exercer un contrôle conjoint, conformément à une entente contractuelle. Les participations dans des entités faisant l'objet d'un contrôle conjoint sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence et sont initialement constatées au coût. La participation de la Société comprend le goodwill établi lors de l'acquisition, moins le cumul des pertes de valeur, s'il en est. Les états financiers intermédiaires comprennent la quote-part revenant à la Société des produits, des charges et des variations des capitaux propres des entreprises détenues comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, après alignement des méthodes comptables de ces entreprises avec celles de la Société, de la date à laquelle ce contrôle conjoint débute jusqu'à la date à laquelle il cesse. Lorsque la quote-part des pertes revenant à la Société excède la valeur de sa participation dans une entreprise détenue comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, la valeur comptable de cette participation, y compris les placements à long terme, est ramenée à néant, et la constatation des pertes cesse, sauf dans la mesure où la Société a l'obligation de faire des paiements pour le compte de l'entreprise détenue ou a fait de tels paiements.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

CARACTÈRE SAISONNIER DES ACTIVITÉS

Historiquement, les activités du programme Aéroplan sont généralement saisonnières, le volume d'échanges étant plus élevé pendant le premier semestre de l'exercice et l'accumulation étant plus grande au deuxième semestre. Le programme Nectar est caractérisé par un volume d'échanges plus élevé pendant le dernier trimestre de l'exercice en raison de la période des Fêtes. Les activités de fidélisation propriétaire connaissent une variation saisonnière analogue au dernier trimestre de l'exercice, en raison également de la période des Fêtes, mais cette variation n'a pas d'effet significatif sur les activités consolidées, l'importance relative des services liés aux distributions de primes étant moindre que celle du programme d'Aéroplan et du programme Nectar.

MODIFICATIONS COMPTABLES À VENIR

Les normes nouvelles et modifiées qui suivent ont été publiées, et leur application est obligatoire pour les périodes comptables futures.

- A. La Norme internationale d'information financière 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») a été publiée en novembre 2009. Cette norme, qui porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers, remplace les modèles d'évaluation et de catégories multiples prévus à IAS 39 pour les instruments d'emprunt par un nouveau modèle d'évaluation mixte ne comportant que deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles d'évaluation des instruments de capitaux propres dont l'évaluation de la juste valeur a donné lieu à un ajustement, celui-ci étant comptabilisé par le biais du résultat net ou des autres éléments du résultat global. Lorsque de tels instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes, dans la mesure où ils ne représentent pas clairement une récupération partielle ou complète du coût du placement, sont comptabilisés en résultat net; toutefois, les autres profits et pertes (y compris la dépréciation) associés à de tels instruments demeurent indéfiniment dans le cumul du résultat global. De plus, cette norme énonce des directives au sujet des passifs financiers et de la décomptabilisation des instruments financiers. Cette norme doit s'appliquer aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015, et son adoption anticipée est permise. Pour l'heure, la Société ne prévoit pas que cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.
- B. En mai 2011, l'IASB a publié les normes suivantes, qui n'ont pas encore été adoptées par la Société : IFRS 10 *États financiers consolidés*; IFRS 11 *Partenariats*; IFRS 12 *Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités*; IAS 27 *États financiers consolidés et individuels*; IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*; et IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (version modifiée en 2011). Le 28 juin 2012, l'IASB a modifié les dispositions transitoires d'IFRS 10, d'IFRS 11 et d'IFRS 12 afin de limiter à la période correspondante de l'exercice précédent l'information comparative

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

retraitée devant être fournie. Chacune des nouvelles normes s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, et leur adoption anticipée est permise.

Suit un résumé des nouvelles normes :

IFRS 10 États financiers consolidés

IFRS 10 impose à l'entité de consolider une entité détenue lorsqu'elle est exposée à des rendements variables ou qu'elle a des droits à l'égard de tels rendements variables du fait de son rôle auprès de l'entité détenue et qu'elle a la capacité d'influencer ces rendements du fait du pouvoir qu'elle a sur l'entité détenue. Selon les IFRS en vigueur, la consolidation est requise lorsqu'une entité a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une autre entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. IFRS 10 remplace SIC-12 *Consolidation – Entités ad hoc* et certaines parties d'IAS 27 *États financiers consolidés et individuels*. Pour l'heure, la Société ne prévoit pas que cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

IFRS 11 Partenariats

IFRS 11 impose au coentrepreneur de classer sa participation dans un partenariat dans les coentreprises ou dans les activités conjointes. Les coentreprises seront comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence, alors que dans le cas des activités conjointes, le coentrepreneur comptabilisera sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'activité conjointe. Selon les IFRS actuelles, les entités ont le choix entre la méthode de la consolidation proportionnelle ou celle de la mise en équivalence pour comptabiliser des participations dans des coentreprises. IFRS 11 remplace IAS 31 *Participation dans des coentreprises* et SIC-13 *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*. Pour l'heure, la Société ne s'attend pas à ce que cette norme ait une incidence importante sur ses états financiers consolidés puisque Aimia comptabilise déjà sa participation dans PLM, classée comme une coentreprise, selon la méthode de la mise en équivalence.

IFRS 12 Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités

IFRS 12 établit des exigences en matière d'informations à fournir sur les participations dans d'autres entités, comme des partenariats, des entreprises associées, des entités ad hoc et des instruments hors bilan. La norme reprend des obligations d'information déjà en vigueur et en contient un nombre important de nouvelles qui portent sur la nature de la participation d'une entité dans d'autres entités et les risques liés à cette participation. Cette norme peut se traduire par une plus grande quantité d'informations à fournir concernant les filiales d'Aimia et sa participation dans PLM. À l'heure actuelle, la Société prévoit adopter la norme le 1^{er} janvier 2013.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

IFRS 13 Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 est une norme globale dont les dispositions sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir connexes s'appliquent pour toutes les normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle précise aussi les informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur. Selon les IFRS actuellement en vigueur, les directives d'évaluation et d'information de la juste valeur sont éparpillées parmi les normes qui exigent l'évaluation de la juste valeur et, dans bien des cas, ne rendent pas compte d'une base d'évaluation claire ou d'informations cohérentes. Pour l'heure, la Société ne prévoit pas que cette norme aura une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Modifications apportées à d'autres normes

De plus, des modifications ont été apportées à des normes déjà en vigueur, notamment IAS 27 *États financiers individuels* et IAS 28 *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. IAS 27 porte sur la comptabilisation des filiales, des entités sous contrôle commun et des entreprises associées dans les états financiers qui ne sont pas consolidés. IAS 28 a été modifiée de façon à inclure les coentreprises dans son champ d'application et à tenir compte des modifications apportées aux normes IFRS 10 à 13. Pour l'heure, la Société ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

- C. En juin 2011, l'IASB a modifié IAS 1 *Présentation des états financiers* afin de changer les informations à fournir sur les éléments des autres éléments du résultat global, notamment en exigeant qu'ils soient répartis en deux groupes selon qu'ils pourront ou non être reclassés au résultat ultérieurement. Ces modifications doivent s'appliquer aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012, et leur adoption anticipée est permise. À l'heure actuelle, la Société prévoit adopter la norme modifiée le 1^{er} janvier 2013.
- D. En juin 2011, l'IASB a publié une version révisée d'IAS 19 *Avantages du personnel*. La norme a été modifiée pour rendre compte des changements importants apportés à la comptabilisation et à l'évaluation des passifs (actifs) au titre des prestations définies, et impose des obligations d'information supplémentaires. Les principaux changements sont l'élimination de la méthode du corridor et de la comptabilisation des écarts actuariels par le biais du résultat net. Les écarts actuariels, rebaptisés « réévaluations », doivent être comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Cette modification est cohérente avec la méthode comptable actuelle de la Société. La norme révisée exige également la comptabilisation immédiate du coût des services passés lorsqu'ils sont engagés et la séparation du coût net des prestations définies en ses diverses composantes. À la date de transition de la Société au 1^{er} janvier 2012, cette modification se traduira par une hausse de 4,5 M\$ de l'obligation au titre

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

des prestations constituées et par une baisse correspondante des résultats non distribués qui représente le cumul du coût des services passés non acquis n'ayant pas été comptabilisés à la date de transition au titre des autres avantages futurs du personnel. En vertu de cette modification, le calcul de la charge annuelle d'un régime d'avantages par capitalisation doit être fondée sur l'application du taux d'actualisation au montant net de l'actif ou du passif au titre des prestations constituées et non au rendement prévu des actifs du régime. La Société est d'avis que ces modifications n'auront aucune incidence significative sur son compte consolidé de résultat et son état du résultat global pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

Ces modifications doivent s'appliquer aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013, et leur adoption anticipée est permise. À l'heure actuelle, la Société prévoit adopter la norme modifiée le 1^{er} janvier 2013.

- E. En décembre 2011, l'IASB a modifié IFRS 7 *Instruments financiers* pour y inclure des exigences d'informations additionnelles portant sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Ces modifications doivent s'appliquer aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. La Société est d'avis que l'adoption de ces modifications se traduira par la présentation d'informations supplémentaires sur les accords de compensation intervenus entre la Société et Air Canada. À l'heure actuelle, la Société prévoit adopter la norme modifiée le 1^{er} janvier 2013.
- F. En décembre 2011, l'IASB a modifié IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* en vue de préciser certaines exigences liées à la compensation des actifs et des passifs financiers. Cette modification doit s'appliquer aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014. En mai 2012, l'IASB a également publié une modification supplémentaire dans le cadre de son document d'amélioration annuelle afin de préciser le traitement de l'impôt sur le résultat lié aux distributions et aux coûts de transaction. Cette modification s'applique aux périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Pour l'instant, la Société est d'avis que ces modifications n'auront aucune incidence significative sur ses états financiers consolidés, étant donné qu'elle est déjà en conformité avec celles-ci.

3. PARTICIPATION DANS PREMIER LOYALTY & MARKETING, S.A.P.I. DE C.V.

Le 13 septembre 2010, Aimia a fait l'acquisition d'une participation initiale dans PLM pour une contrepartie en trésorerie de 23,3 M\$ US (24,1 M\$), dont des coûts de transaction de 1,3 M\$ US (1,4 M\$). PLM est le propriétaire et l'exploitant de Club Premier, programme de fidélisation coalisé du Mexique. Jusqu'au 27 février 2011, ce placement était comptabilisé dans les placements disponibles à la vente, les variations de la juste valeur étant portées aux autres éléments du résultat global. La Société a déterminé que la juste valeur se rapproche du coût.

Le 28 février 2011, après l'atteinte par PLM des critères de rendement restants, Aimia a souscrit la deuxième tranche de sa participation dans PLM à hauteur de 11,8 M\$ US (11,8 M\$), portant sa participation à 28,86 %. Cette participation, qui fait l'objet d'un contrôle conjoint avec Grupo Aeromexico S.A.B. de C.V., est comptabilisée selon la

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

méthode de la mise en équivalence. Un profit de juste valeur de 3,3 M\$ a été comptabilisé suite à l'augmentation progressive de la quote-part dans PLM lors de la clôture de la deuxième tranche de l'investissement.

Selon la méthode de la mise en équivalence, le résultat net est calculé comme si les deux entités avaient été consolidées. La différence entre le prix d'achat des actifs de PLM et leur valeur comptable nette a été attribuée à la juste valeur des actifs identifiables, y compris les immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée ou indéfinie, et toute différence restante a été attribuée au goodwill. La direction a désigné les contrats des partenaires commerciaux de PLM à titre d'immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée et la marque de commerce à titre d'immobilisation incorporelle à durée de vie indéfinie. La quote-part du résultat net de PLM est prise en compte depuis le versement de la deuxième tranche en fonction de l'évaluation effectuée par la direction des actifs identifiables de PLM. L'évaluation indépendante des immobilisations incorporelles a été finalisée au cours du quatrième trimestre de 2011.

La quote-part revenant à Aimia des éléments d'états financiers de PLM, y compris les ajustements liés à la répartition du prix d'achat, s'établissait comme suit :

Données du compte de résultat	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2012	2011	2012	2011 ^{a)}
Produits des activités ordinaires	7 543	3 100	13 957	3 700
Charges	5 983	2 700	11 242	500

a) Comprend les résultats de la période du 28 février 2011 au 30 juin 2011.

Données de l'état de la situation financière	30 juin	31 décembre
	2012	2011
Actifs courants	22 039	14 800
Actifs non courants	28 941	26 100
Passifs courants	17 224	14 100
Passifs non courants	17 829	13 700

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

4. PLACEMENTS À LONG TERME

	30 juin	31 décembre
	2012	2011
Placement en titres de capitaux propres ^{a)}	23 698	22 998
Placement en obligations de sociétés et de gouvernements	283 920	279 737
Total	307 618	302 735

- a) Le 8 septembre 2011, Aimia a acquis une participation minoritaire dans Cardlytics, société américaine fermée dans le domaine du marketing transactionnel financé par les marchands pour les services bancaires électroniques, pour une contrepartie en trésorerie de 23,4 M\$ US (23,0 M\$). Le placement dans Cardlytics est classé dans les placements à long terme et comptabilisé comme un placement disponible à la vente évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant portées dans les autres éléments du résultat global. La Société a déterminé que la juste valeur se rapprochait du coût au 30 juin 2012 et au 31 décembre 2011.

5. ENCAISSE EN FIDÉICOMMIS

L'encaisse en fidéicommiss de 43,4 M\$ (27,1 M£) représente une contrepartie éventuelle se rapportant à l'acquisition, en décembre 2007, d'Aimia EMEA Limited (auparavant, Loyalty Management Group Limited ou LMG). Aux termes de la convention de fidéicommiss conclue au moment de l'acquisition, l'encaisse en fidéicommiss sera libérée en faveur de la Société lorsque le jugement rendu par la CEJ concernant le litige relatif à la TVA aura été ratifié par la Cour suprême du Royaume-Uni (*note 12*).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

6. RÉSULTAT PAR ACTION ORDINAIRE

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	34 852	15 095	80 145	40 523
Moins : dividendes déclarés sur les actions privilégiées	(2 803)	(2 803)	(5 606)	(5 606)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	32 049	12 292	74 539	34 917
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, de base et dilué	172 203 650	180 173 985	173 011 895	182 839 306
Résultat par action ordinaire – de base et dilué	0,19 \$	0,07 \$	0,43 \$	0,19 \$

7. BILLET À RECEVOIR

Ce prêt non garanti d'un montant en capital de 40,0 M\$ à recevoir d'un partenaire d'accumulation principal, lequel ne porte pas intérêt et qui a été actualisé selon un taux d'intérêt effectif de 6 %, est venu à échéance le 1^{er} juillet 2012 (*note 23*).

8. PRINCIPAUX PARTENAIRES D'ACCUMULATION ET PARTENAIRE D'ÉCHANGE IMPORTANT

Air Canada et deux autres partenaires d'accumulation principaux représentent un pourcentage élevé de la facturation brute. Puisque les produits d'Air Canada sont constatés d'après les échanges des membres plutôt qu'au moment où les partenaires d'accumulation émettent des unités de fidélisation aux membres, les données sur les principaux clients sont fondées sur la facturation brute, laquelle comprend le produit de la vente d'unités de fidélisation et des services rendus ou à rendre. La facturation brute de chaque partenaire d'accumulation correspond aux montants établis dans les contrats, reçus ou à recevoir des partenaires d'accumulation et des clients pour chaque période. Air Canada et les autres partenaires d'accumulation ont compté pour un pourcentage important de la facturation brute, comme suit :

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

	Secteur opérationnel	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
		2012	2011	2012	2011
		%	%	%	%
Air Canada	Canada	13	13	13	13
Partenaire d'accumulation A	Canada	26	26	25	25
Partenaire d'accumulation B	EMOA	13	12	12	11

PRATIQUES CONTRACTUELLES ET COMMERCIALES AVEC AIR CANADA

Air Canada, en association avec d'autres membres du réseau Star Alliance, est le principal partenaire d'échange d'Aimia. Le coût des primes fournies par Air Canada (et par d'autres membres du réseau Star Alliance), en pourcentage du coût total des primes et des coûts directs, s'établit comme suit :

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
	%	%	%	%
Air Canada (et autres membres du réseau Star Alliance)	40	44	43	46

Air Canada agit en qualité de chambre de compensation pour la quasi-totalité des transactions visant la facturation brute de milles Aéroplan et les achats de primes faisant intervenir Aimia Canada inc. (auparavant, Aéroplan Canada inc., exploitant du programme Aéroplan et filiale en propriété exclusive d'Aimia) (« Aéroplan ») et des sociétés aériennes autres qu'Air Canada (membres du réseau Star Alliance). Aéroplan a conclu avec Air Canada divers contrats régissant la relation commerciale entre les deux sociétés. Les paragraphes qui suivent présentent en bref les modalités financières pertinentes aux principaux contrats.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

CPSC

Le contrat de participation et de services commerciaux intervenu entre Air Canada et Aéroplan en date du 9 juin 2004, sous sa formule modifiée et mise à jour (le « CPSC »), qui expire le 29 juin 2020, couvre les modalités de l'acquisition par Aéroplan de primes-voyages d'Air Canada et de ses sociétés affiliées, de l'achat de milles Aéroplan par Air Canada et ses sociétés affiliées à émettre aux membres et de la gestion du programme hiérarchisé pour grands voyageurs destiné à certains clients d'Air Canada. Aux termes du CPSC, Aéroplan est tenue d'acheter annuellement un nombre minimal de places sur les vols d'Air Canada et de ses sociétés affiliées à titre de primes. Ce nombre est calculé en fonction du nombre de places utilisées au cours des trois années civiles précédentes. Selon la période de trois ans terminée le 31 décembre 2011, Aéroplan est tenue d'acheter des places sur les vols à hauteur d'environ 429,2 M\$ par année. Bien qu'Air Canada puisse modifier le nombre de milles Aéroplan par vol accordés en vertu du programme Aéroplan aux membres sans le consentement d'Aéroplan, elle est tenue d'acheter, chaque année, un nombre préétabli de milles Aéroplan aux termes du programme Aéroplan à un tarif convenu. Aéroplan est tenue de fournir à Air Canada certains services de commercialisation et de promotion, notamment les services de centres de contacts pour la gestion du programme hiérarchisé pour grands voyageurs, en contrepartie d'honoraires calculés d'après les frais réels, après ventilation, majorés des frais d'administration. La capacité d'Aéroplan à répondre aux futures demandes de primes de la part des membres dépendra de la capacité d'Air Canada à offrir le nombre de places requis.

EMPLOYÉS DES CENTRES DE CONTACTS

Le 8 juin 2012, Aéroplan est parvenue à une entente avec Air Canada selon laquelle le transporteur aérien transférera au régime de retraite à prestations définies d'Aéroplan tous les actifs et toutes les obligations de retraite accumulés par les employés qui ont été transférés à Aéroplan en 2009 et qui étaient auparavant agents des ventes et du service à la clientèle à Air Canada. Le transfert est conditionnel à l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), qui devrait se prononcer à ce sujet d'ici 18 à 24 mois. En conséquence, les états financiers au 30 juin 2012 ne reflètent pas les actifs et les obligations liés à ce régime.

Aux termes de l'entente, Air Canada a convenu de verser à Aéroplan un montant de 5,5 M\$, en contrepartie du transfert des actifs et des obligations du régime de retraite accumulés par les employés transférés.

Le 18 juin 2012, la contrepartie a été reçue et comptabilisée dans les produits différés. Aéroplan a émis une lettre de crédit du même montant en faveur d'Air Canada afin de garantir le montant de la contrepartie. La lettre de crédit expirera au transfert des actifs du régime à Aéroplan.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

9. RÉSERVE AU TITRE DES ÉCHANGES

Aéroplan maintient la réserve au titre des échanges de milles Aéroplan (la « réserve ») qui, sous réserve du respect des clauses des conventions des facilités de crédit de la Société, peut servir à compléter les flux de trésorerie opérationnels afin de payer les primes au cours des périodes pendant lesquelles les activités d'échange de milles Aéroplan en vertu du programme Aéroplan sont plus intenses. Dans l'éventualité où elle devrait puiser dans la réserve, Aéroplan a convenu de rembourser les montants utilisés dès que possible à même les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. Au 30 juin 2012, la réserve s'élevait à 300,0 M\$ et était classée dans les placements à court terme et les placements à long terme.

Le montant de la réserve et le type de titres dans lesquels ce montant peut être investi dépendent des politiques que la direction a établies et qu'elle revoit périodiquement. Au 30 juin 2012, la réserve était investie dans des obligations de sociétés, du gouvernement fédéral et de gouvernements provinciaux.

10. PASSIFS DE RESTRUCTURATION

Les activités de restructuration entreprises depuis le 1^{er} janvier 2011 découlent principalement de la transition de la Société, au premier trimestre de 2011, vers une structure régionale qui lui permet de tirer parti de l'ensemble de son expertise en matière de gestion de la fidélisation au sein de son organisation. L'objectif est de tirer profit des forces de chacun des secteurs dans chaque région afin d'optimiser les synergies en matière de produits des activités ordinaires et de coûts, ainsi que les marques et la technologie.

Au 30 juin 2012, des charges de restructuration de 5,0 M\$ (12,9 M\$ au 31 décembre 2011) sont comprises dans les comptes créditeurs et charges à payer et dans les autres passifs non courants. Les charges de restructuration, déduction faite des reprises, sont intégrées dans les frais généraux et frais d'administration.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

	Indemnités de fin de contrat de travail	Contrat de location déficitaire	Total
Solde au 31 décembre 2010	-	-	-
Passif comptabilisé au cours de l'exercice	17 166	4 648	21 814
Passif repris au cours de l'exercice	(220)	(719)	(939) ^{a)}
Paiements effectués au cours de l'exercice	(7 288)	(723)	(8 011)
Écart de conversion	(6)	2	(4)
Solde au 31 décembre 2011	9 652	3 208	12 860
Passif repris au cours de la période	(430)	-	(430)
Paiements effectués au cours de la période	(6 403)	(1 018)	(7 421)
Écart de conversion	(54)	16	(38)
Solde au 30 juin 2012	2 765	2 206	4 971

a) Comprend une baisse de 0,7 M\$ du montant à payer au titre du contrat de location déficitaire reflétant les avantages prévus d'un contrat de sous-location conclu au quatrième trimestre de 2011.

Le tableau qui suit présente les charges de restructuration (reprises) des trimestres et des semestres terminés les 30 juin 2012 et 2011 pour chaque secteur :

Secteur	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
Canada	-	3 381	-	3 381
EMOA	-	3 796	-	3 796
É.-U. et APAC	(124)	487	(430)	1 874
Siège social	-	-	-	-
Total	(124)	7 664	(430)	9 051

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

11. PRODUITS DIFFÉRÉS

Le rapprochement des produits différés, y compris ceux liés aux désistements, est présenté ci-dessous :

	Unités de fidélisation		Autres		Total	
	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2012	31 décembre 2011	30 juin 2012	31 décembre 2011
Solde d'ouverture	2 192 798	2 063 056	49 936	63 995	2 242 734	2 127 051
Unités de fidélisation émises – facturation brute	800 010	1 560 801	-	-	800 010	1 560 801
Autres – facturation brute	-	-	290 928	672 425	290 928	672 425
Produits des activités ordinaires constatés	(784 860)	(1 433 747)	(287 098)	(682 158)	(1 071 958)	(2 115 905)
Écarts de conversion et autres ajustements	2 107	2 688	(1 272)	(4 326)	835	(1 638)
Solde de clôture	2 210 055	2 192 798	52 494	49 936	2 262 549	2 242 734
Ventilation entre :						
Partie courante ^{a)}	1 519 413	1 511 953	40 630	45 916	1 560 043	1 557 869
Partie non courante	690 642	680 845	11 864	4 020	702 506	684 865

a) La partie courante représente l'hypothèse la plus probable de la direction quant au montant qui sera constaté au cours des 12 prochains mois, d'après les tendances historiques.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Aimia pourrait devoir remettre des primes aux membres à l'égard des unités de fidélisation encore valides, émises à ce jour et comptabilisées à titre de désistements pour lesquelles les produits des activités ordinaires ont été constatés ou reportés et aucun passif n'a été inscrit. Le montant maximal des frais d'échange éventuels au titre de ces unités de fidélisation est estimé à 1 052,1 M\$ au 30 juin 2012.

Les frais d'échange éventuels mentionnés ci-dessus ont été évalués en fonction des frais d'échange moyens actuels établis sur la base des prix réels convenus avec les partenaires d'échange, dont Air Canada, et de l'estimation, à partir des antécédents à ce jour, des types de primes que choisiront les membres parmi ceux qui leur sont proposés.

La direction a déterminé qu'une variation de 1 % du taux de désistements de chaque programme aurait une incidence consolidée cumulative de 124,5 M\$ sur les produits des activités ordinaires et le résultat avant impôt de la période au cours de laquelle la variation se produit, dont une tranche de 115,1 M\$ se rapporterait aux exercices antérieurs et une tranche de 9,4 M\$, au semestre considéré.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

12. PROVISIONS

LITIGE CONCERNANT LA TVA (NOTE 5)

	Provision pour la TVA
Solde au 31 décembre 2010	133 005
Dotation à la provision au cours de l'exercice	12 341
Provision utilisée au cours de l'exercice	-
Provision reprise au cours de l'exercice	-
Écart de conversion	2 402
Solde au 31 décembre 2011	147 748
Dotation à la provision au cours de la période	3 989
Provision utilisée au cours de la période	-
Provision reprise au cours de la période	-
Écart de conversion	1 933
Solde au 30 juin 2012	153 670

Aimia EMEA Limited (auparavant, Loyalty Management Group Limited) est partie à un litige qui l'oppose au ministère du Revenu et des Douanes du Royaume-Uni (« Her Majesty's Revenue & Customs » ou « HMRC ») depuis 2003 concernant le traitement de la TVA appliquée au programme Nectar, tel qu'il s'applique à la déductibilité des crédits de taxe sur les intrants au paiement de la TVA exigible. LMG a payé un montant évalué à 13,8 M£ (27,1 M\$).

Aimia EMEA Limited a interjeté appel devant le VAT and Duties Tribunal, qui s'est prononcé en sa faveur. HMRC a ensuite fait appel devant la Haute Cour qui s'est prononcée en faveur de HMRC. Aimia EMEA Limited a, à son tour, porté la décision de la Haute Cour en appel devant la Cour d'appel, qui a rendu le 5 octobre 2007 un jugement favorable à Aimia EMEA Limited, exigeant le remboursement du montant évalué et confirmant l'admissibilité de Aimia EMEA Limited à la déduction des crédits de taxe sur les intrants à l'avenir. Par conséquent, un montant à recevoir de 13,8 M£ (27,1 M\$) a été comptabilisé au 31 décembre 2007 et recouvré par la suite en janvier 2008.

HMRC en a appelé de la décision de la Cour d'appel devant la Chambre des lords, qui a donné droit d'en référer à la Cour de justice de l'Union européenne (« CEJ »). La cause a été entendue le 21 janvier 2010. Le 7 octobre 2010, la CEJ a prononcé un jugement contre Aimia EMEA Limited et en faveur de HMRC. L'affaire a été portée devant la Cour suprême du Royaume-Uni, dont la décision sera fondée sur les indications de la CEJ. L'audience est prévue pour les 24 et 25 octobre 2012.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

En raison de la nature définitive et sans appel du jugement de la CEJ, la Société a comptabilisé un montant de 153,7 M\$ (96,0 M£) dans les provisions au 30 juin 2012 au titre des crédits de taxes sur les intrants liés à la fourniture de biens demandés par le passé et jusqu'à maintenant, et aux intérêts et pénalités. Un montant de 65,9 M\$ (41,2 M£) correspondant aux montants pouvant être recouverts aux termes des ententes contractuelles conclues avec certains partenaires d'échange a aussi été comptabilisé dans les comptes débiteurs.

Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2012, une somme respective de 1,0 M\$ (0,6 M£) et de 1,8 M\$ (1,1 M£) a été comptabilisée dans le coût des primes, alors qu'une somme respective de 1,1 M\$ (0,7 M£) et de 2,2 M\$ (1,4 M£) a été comptabilisée dans les charges d'intérêts.

À l'heure actuelle, cette provision correspond aux meilleures estimations de la direction. La CEJ a prévu un allègement éventuel visant à atténuer une partie de l'augmentation des coûts découlant du jugement de la CEJ concernant le litige relatif à la TVA qui devrait faire l'objet de plus amples discussions avec HMRC. Étant donné que l'affaire sera confiée à la Cour suprême du Royaume-Uni, qui rendra une décision à partir des indications données par la CEJ, et qu'il sera nécessaire de poursuivre les discussions avec HMRC, la direction n'a pas considéré ni comptabilisé d'incidence favorable relative à cet aspect du jugement de la CEJ.

Le jugement de la CEJ concernant le litige relatif à la TVA n'a pas encore eu d'incidence sur les flux de trésorerie, les montants n'ayant pas encore été réglés. Cela se produira vraisemblablement lorsque la Cour suprême du Royaume-Uni aura rendu une décision à partir des indications données par la CEJ et que le processus de règlement aura été convenu avec HMRC, ce qui devrait se produire après l'audience.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

13. DETTE À LONG TERME

Le tableau suivant présente un résumé de la facilité de crédit renouvelable autorisée et des billets garantis de premier rang d'Aimia ainsi que de l'encours de ceux-ci :

	Montant autorisé au 30 juin 2012	Montant prélevé au 30 juin 2012	Montant prélevé au 31 décembre 2011
Facilité de crédit renouvelable ^{a)}	300 000	-	40 000
Billets garantis de premier rang, série 1 ^{b)}	S. O.	-	200 000
Billets garantis de premier rang, série 2 ^{c)}	S. O.	150 000	150 000
Billets garantis de premier rang, série 3 ^{d)}	S. O.	200 000	200 000
Billets garantis de premier rang, série 4 ^{e)}	S. O.	250 000	-
Intérêts payés d'avance ^{f)}	S. O.	-	-
Fraction non amortie des coûts de transaction ^{f)}	S. O.	(5 171)	(3 322)
		594 829	586 678
Moins : la partie courante ^{b)}		-	200 000
Total		594 829	386 678

- a) Le 13 avril 2012, Aimia a procédé à une modification de sa facilité de crédit existante auprès de son consortium de prêteurs afin de prolonger la durée de sa facilité renouvelable de deux ans, soit jusqu'au 23 avril 2016. Selon les notations de la Société, la facilité renouvelable porte intérêt à des taux compris entre le taux préférentiel canadien majoré d'une marge allant de 0,20 % à 1,50 % et le taux des acceptations bancaires ou le TIOL majoré d'une marge allant de 1,20 % à 2,50 %.

Lettres de crédit : Aimia a émis des lettres de crédit irrévocables pour un montant de 22,3 M\$. Ce montant vient réduire le montant inutilisé de la facilité de crédit renouvelable.

- b) Les billets garantis de premier rang, série 1 d'un montant en capital de 200,0 M\$ sont arrivés à échéance le 23 avril 2012 et ont été remboursés au moyen de fonds prélevés à même la facilité renouvelable.
- c) Les billets garantis de premier rang, série 2 portent intérêt au taux de 7,9 % par année, leurs intérêts étant payables semestriellement à terme échu le 2 mars et le 2 septembre de chaque année à compter du 2 mars 2010, et ils échoient le 2 septembre 2014.
- d) Les billets garantis de premier rang, série 3 portent intérêt au taux de 6,95 %, leurs intérêts étant payables semestriellement à terme échu le 26 janvier et le 26 juillet de chaque année à compter du 26 juillet 2010, et ils échoient le 26 janvier 2017.
- e) Le 17 mai 2012, Aimia a émis des billets garantis de premier rang, série 4 d'un montant en capital de 250,0 M\$. Ces billets portent intérêt au taux de 5,60 % par année, leurs intérêts étant payables semestriellement à terme échu le 17 mai et le 17 novembre de chaque année à compter du 17 novembre 2012, et ils échoient le 17 mai 2019. Le produit des billets émis a servi à rembourser les fonds prélevés sur la facilité renouvelable et à des fins générales de l'entreprise.
- f) La dette à long terme est inscrite déduction faite des intérêts payés d'avance et de la fraction non amortie des coûts de transaction.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Les billets garantis de premier rang, séries 2, 3 et 4 sont garantis par certains engagements, biens et actifs actuels et futurs de la Société et de certaines de ses filiales, ils ont égalité de rang, y compris à l'égard des intérêts sur les titres, avec les titres d'emprunt non subordonnés actuels et futurs de la Société, et ils sont soumis au respect de certaines obligations de faire et de ne pas faire.

La disponibilité continue des facilités de crédit est sous réserve du respect, par Aimia, de certaines clauses restrictives relatives au ratio de levier financier, au service de la dette et au ratio de couverture des intérêts, ainsi que de certaines obligations de faire et de ne pas faire, notamment le fait de plafonner les distributions versées sous forme de dividendes ou de remboursement de capital au cours d'un exercice donné, comme le prescrivent les ententes de crédit.

Le tableau ci-dessous présente les ratios financiers calculés pour les 12 derniers mois :

Ratio	Résultat	Critère
Levier financier	1,61	≤ 2,75
Service de la dette ^{a)}	0,09	≤ 2,00
Couverture des intérêts	9,84	≥ 3,00

a) Ce ratio tient compte de la dette nette d'Aimia, soit la dette à long terme moins la trésorerie, les liquidités soumises à restrictions, les placements à court terme et les placements à long terme en obligations de sociétés et de gouvernements.

14. RÉGIME DE RETRAITE ET AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIFS NON COURANTS

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux	22 467	21 397
Autres	10 818	9 606
Total	33 285	31 003

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

15. PASSIFS ÉVENTUELS

Aimia a convenu d'indemniser ses administrateurs et ses dirigeants, ainsi que les administrateurs et les dirigeants de ses filiales, dans la mesure où la loi sur les sociétés le permet, des coûts et des dommages que ces derniers pourraient subir en raison d'une poursuite judiciaire, d'une enquête ou de toute autre procédure administrative dans le cadre de laquelle ces administrateurs ou ces dirigeants seraient poursuivis en raison des services qu'ils auront fournis. Les administrateurs et les dirigeants sont couverts par un contrat d'assurance responsabilité des administrateurs et des dirigeants.

Dans des circonstances limitées, Aimia peut fournir des garanties et/ou des indemnisations à des tiers afin de soutenir les obligations liées au rendement de ses filiales en vertu de contrats commerciaux. Au 30 juin 2012, l'exposition maximale d'Aimia aux termes de telles garanties avait été estimée à 159,1 M\$. Aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers au titre des ententes de garantie et d'indemnisation.

Le 2 juillet 2009, une requête pour autorisation d'exercer un recours collectif et pour être représentant a été déposée contre Aimia à la Cour supérieure du Québec. La requête a été entendue les 9 et 10 mai 2011, et Aéroplan a été ajoutée à titre de partie défenderesse éventuelle. Dans un jugement rendu le 6 mars 2012, la Cour supérieure du Québec a accueilli la requête du demandeur en vue d'exercer un recours collectif.

Cette requête était la première étape procédurale avant qu'un tel recours puisse être exercé. Le recours collectif du requérant au nom des membres du programme Aéroplan au Canada vise la remise en vigueur des milles Aéroplan expirés, le remboursement des sommes déjà dépensées par les membres d'Aéroplan pour obtenir la remise en vigueur de leurs milles expirés, des dommages-intérêts compensatoires de 50 \$ et un montant non déterminé en dommages-intérêts punitifs pour le compte de chaque membre du groupe, relativement aux changements apportés au programme Aéroplan en ce qui touche l'accumulation et l'expiration des milles Aéroplan, comme il a été annoncé le 16 octobre 2006. La prochaine étape de la procédure comportera la publication par le requérant d'un avis du jugement autorisant le recours collectif, ainsi que le dépôt et la signification du recours pour l'audition au fond. La direction ne prévoit pas d'audition au fond avant au moins deux ans.

Bien que la direction compte opposer une défense vigoureuse à ce recours collectif, la probabilité d'une perte éventuelle et le montant de celle-ci, le cas échéant, ne peuvent être raisonnablement estimés à l'heure actuelle. En conséquence, aucune provision à cet effet n'est prévue dans ces états financiers. Si l'issue éventuelle du recours collectif diffère de l'évaluation qu'en fait la Société et des hypothèses qu'elle pose à cet égard, un ajustement important à la situation financière et aux résultats opérationnels pourrait en résulter.

De temps à autre, Aimia est partie à diverses réclamations et poursuites dans le cours normal de l'activité. Bien que l'issue définitive de celles-ci ne puisse être prévue, la direction estime que, selon l'information dont elle dispose

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

actuellement, le règlement des réclamations et des poursuites en cours n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière et les résultats opérationnels d'Aimia.

16. DIVIDENDES

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires ordinaires d'Aimia pour les semestres terminés les 30 juin 2012 et 2011 sont les suivants :

	2012 ^{a)}		2011 ^{b)}	
	Montant	Montant par action ordinaire	Montant	Montant par action ordinaire
Mars	26 102	0,150	23 010	0,125
Juin	27 546	0,160	26 909	0,150
Total	53 648	0,310	49 919	0,275

a) Le 3 mai 2012, le conseil d'administration d'Aimia a approuvé une hausse du dividende de l'action ordinaire, qui est passé de 0,150 \$ à 0,160 \$ par trimestre.

b) Le 25 mai 2011, le conseil d'administration d'Aimia a approuvé une hausse du dividende de l'action ordinaire, qui est passé de 0,125 \$ à 0,150 \$ par trimestre.

Les dividendes trimestriels déclarés en faveur des actionnaires privilégiés d'Aimia pour les semestres terminés les 30 juin 2012 et 2011 sont les suivants :

	2012		2011	
	Montant	Montant par action privilégiée	Montant	Montant par action privilégiée
Mars	2 803	0,406	2 803	0,406
Juin	2 803	0,406	2 803	0,406
Total	5 606	0,813	5 606	0,813

Le 9 août 2012, le conseil d'administration d'Aimia a déclaré un dividende trimestriel de 0,16 \$ par action ordinaire et de 0,40625 \$ par action privilégiée, payable le 28 septembre 2012.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

17. CAPITAL SOCIAL

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Du 1^{er} janvier au 13 mai 2011, Aimia a racheté et annulé 6 960 731 actions ordinaires pour une contrepartie en trésorerie totale de 90,4 M\$. Le capital social a été réduit de 61,0 M\$, et le solde de 29,4 M\$ a été comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport.

Le 12 mai 2011, la Société a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto et annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettant le rachat de 18 001 792 de ses actions ordinaires émises et en circulation du 16 mai 2011 au 15 mai 2012 au plus tard. Du 16 mai au 31 décembre 2011, Aimia a racheté et annulé 6 262 800 actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie en trésorerie totale de 75,8 M\$. Le capital social a été réduit de 55,1 M\$, et le solde de 20,7 M\$ a été comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport.

Du 1^{er} janvier au 15 mai 2012, Aimia a racheté et annulé 1 961 900 actions ordinaires pour une contrepartie en trésorerie totale de 24,2 M\$. Le capital social a été réduit de 17,2 M\$, et le solde de 7,0 M\$ a été comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport.

Le 3 mai 2012, Aimia a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto et annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités permettant le rachat de 17 179 599 de ses actions ordinaires émises et en circulation du 16 mai 2012 au 15 mai 2013 au plus tard. Aucune action n'a été rachetée durant la période du 16 mai 2012 au 30 juin 2012.

18. ENGAGEMENTS

A) ENGAGEMENTS AUX TERMES DE CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Les loyers minimaux aux termes des différents contrats de location simple non résiliables n'ayant pas encore été engagés à la fin de la période s'établissent comme suit :

Exercices terminés les 31 décembre	
2012	6 426
De 2013 à 2016	48 781
Par la suite	58 356
Total	113 563

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

B) ENGAGEMENTS OPÉRATIONNELS ET AUTRES

Les dépenses opérationnelles prévues par contrat, mais n'ayant pas encore été engagées à la fin de la période, s'établissent comme suit :

Infrastructure technologique et autres	49 746
Soutien à la commercialisation et autres ^{a)}	101 430

a) Les montants de soutien à la commercialisation correspondent aux obligations maximales de la Société au titre de la promotion des programmes de fidélisation qu'elle exploite.

Aux termes de certaines obligations contractuelles avec un partenaire d'accumulation principal, Aimia est tenue de respecter certains seuils minimaux en matière de fonds de roulement conformément à des formules établies au préalable. Au 30 juin 2012, Aimia respectait toutes ces clauses.

19. INFORMATIONS SECTORIELLES

Au 30 juin 2012, la Société comptait trois secteurs opérationnels : Canada; EMOA; et É.-U. et APAC.

Les secteurs de la Société sont ses unités opérationnelles stratégiques. Pour chacune des unités opérationnelles stratégiques, le chef de la direction de la Société examine des rapports de gestion internes tous les mois. Les secteurs ont été définis en fonction des régions géographiques et sont alignés avec la structure organisationnelle et l'orientation stratégique de l'entité.

Le secteur Canada génère principalement ses produits du programme Aéroplan et des services de fidélisation propriétaire. Le secteur É.-U. et APAC génère principalement ses produits des services de fidélisation propriétaire. Le secteur EMOA tire principalement ses produits des programmes de fidélisation, y compris les programmes Nectar et Nectar Italia, dont les activités sont exercées au Royaume-Uni et en Italie, respectivement, et de sa participation dans le programme Air Miles Moyen-Orient. De plus, le secteur EMOA tire aussi des produits des services de fidélisation propriétaire et de services d'analytique de la fidélité, ce qui comprend les services d'ISS.

Les méthodes comptables se rapportant à chacun des secteurs sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins des états financiers consolidés. La gestion des autres charges financières, de la rémunération fondée sur des actions et de la charge d'impôt sur le résultat étant centralisée, ces charges ne sont pas attribuées aux secteurs opérationnels.

Les produits et les charges intersociétés de la période correspondante de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour la période écoulée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières par secteur opérationnel :

Trimestres terminés les 30 juin												
(en milliers de dollars canadiens)	2012	2011 ^(f)	2012	2011 ^{(f)(g)}	2012	2011 ^(f)	2012	2011	2012	2011 ^(f)	2012	2011 ^{(f)(g)}
Secteur opérationnel	Canada		EMOA		États-Unis et APAC		Siège social ^(b)		Éliminations		Données consolidées	
Facturation brute	332 000	324 079	157 592 ^(c)	137 802 ^(c)	65 638 ^(c)	81 022 ^(c)	-	-	(928)	(485)	554 302 ^(c)	542 418 ^(c)
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	277 218	271 969	136 808	116 234	-	-	-	-	-	-	414 026	388 203
Produits au titre des unités de fidélisation	261 668	261 746	104 977	83 641	-	-	-	-	-	-	366 645	345 387
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	37 060	46 455	3 123	6 848	67 588	83 504	-	-	-	-	107 771	136 807
Autres produits des activités ordinaires	12 287	11 672	17 530	13 736	-	-	-	-	-	-	29 817	25 408
Produits intersociétés	3	135	127	82	798	268	-	-	(928)	(485)	-	-
Total des produits des activités ordinaires	311 018	320 008	125 757	104 307	68 386	83 772	-	-	(928)	(485)	504 233	507 602
Coût des primes et coûts directs	158 662	177 169	87 138	71 969	34 230	48 599	-	-	(130)	-	279 900	297 737
Amortissement ^(a)	23 298	25 079	3 829	3 295	2 236	2 615	-	-	-	-	29 363	30 989
Marge brute	129 058	117 760	34 790	29 043	31 920	32 558	-	-	(798)	(485)	194 970	178 876
Charges opérationnelles avant rémunération fondée sur des actions	57 158	56 455	36 638	38 497	31 866	33 347	12 405	8 799	(798)	(485)	137 269	136 613
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	-	-	3 795	2 871	-	-	3 795	2 871
Total des charges opérationnelles	57 158	56 455	36 638	38 497	31 866	33 347	16 200	11 670	(798)	(485)	141 064	139 484
Résultat opérationnel	71 900	61 305	(1 848)	(9 454)	54	(789)	(16 200)	(11 670)	-	-	53 906	39 392
Charges financières	349	40	1 395	1 025	27	5	10 630	14 247	-	-	12 401	15 317
Produits financiers	2 364	2 207	949	1 001	137	42	-	-	-	-	3 450	3 250
Quote-part du résultat net de PLM	-	-	-	-	-	-	1 560	390	-	-	1 560	390
Résultat avant impôts sur le résultat	73 915	63 472	(2 294)	(9 478)	164	(752)	(25 270)	(25 527)	-	-	46 515	27 715
Dépenses en actifs non courants ^(d)	5 235	5 267	3 946	3 229	2 096	1 147	-	-	S.O.	S.O.	11 277	9 643
Actifs non courants ^(e)	3 222 938	3 291 655	463 006 ^(e)	446 243 ^(e)	43 275 ^(e)	99 876 ^(e)	2 213	-	S.O.	S.O.	3 731 432 ^(e)	3 837 774 ^(e)
Produits différés	1 776 795	1 815 961	472 396	311 589	13 358	12 514	-	-	S.O.	S.O.	2 262 549	2 140 064
Actifs totaux	3 780 395	3 801 215	922 069	868 164	136 198	202 723	61 626	42 379	S.O.	S.O.	4 900 288	4 914 481

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut les charges qui ne sont pas directement attribuables à un secteur opérationnel. Le siège social inclut également la situation financière et les comptes de résultats de nos opérations en Inde, les placements dans PLM et Cardlytics ainsi que la quote-part du résultat net de PLM.
- c) Inclut la facturation brute aux clients externes de 127,1 M\$ au R.-U. et de 39,3 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 30 juin 2012, comparé à une facturation brute aux clients externes de 113,4 M\$ au R.-U. et de 46,8 M\$ aux États-Unis pour le trimestre terminé le 30 juin 2011. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
- d) Les actifs non courants incluent les montants relatifs au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations corporelles.
- e) Inclut des actifs non courants de 411,9 M\$ au R.-U. et de 36,8 M\$ aux États-Unis en date du 30 juin 2012, comparé à des actifs non courants de 395,7 M\$ au R.-U. et de 94,3 M\$ aux États-Unis en date du 30 juin 2011.
- f) Les produits et charges intersociétés de la période comparative ont été reclassés selon le mode de présentation adopté pour la période écoulée.
- g) Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'incidence des ajustements apportés aux taux de désistements des programmes Nectar et Air Miles Moyen-Orient au quatrième trimestre de 2011.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

Semestres terminés les 30 juin												
(en milliers de dollars canadiens)	2012	2011 ^(f)	2012	2011 ^{(f)(g)}	2012	2011 ^(f)	2012	2011	2012	2011 ^(f)	2012	2011 ^{(f)(g)}
Secteur opérationnel	Canada		EMOA		États-Unis et APAC		Siège social ^(h)		Éliminations		Données consolidées	
Facturation brute	645 237	643 950	301 461 ^(c)	258 698 ^(c)	146 552 ^(c)	168 987 ^(c)	-	-	(2 312)	(1 337)	1 090 938 ^(c)	1 070 298 ^(c)
Facturation brute au titre de la vente des unités de fidélisation	538 950	533 603	261 060	217 339	-	-	-	-	-	-	800 010	750 942
Produits au titre des unités de fidélisation	582 151	557 918	202 709	166 321	-	-	-	-	-	-	784 860	724 239
Produits au titre des services de fidélisation propriétaire	77 351	91 190	7 278	13 943	145 599	171 312	-	-	-	-	230 228	276 445
Autres produits des activités ordinaires	24 241	25 241	32 629	27 885	-	-	-	-	-	-	56 870	53 126
Produits intersociétés	12	306	207	231	2 093	800	-	-	(2 312)	(1 337)	-	-
Total des produits des activités ordinaires	683 755	674 655	242 823	208 380	147 692	172 112	-	-	(2 312)	(1 337)	1 071 958	1 053 810
Coût des primes et coûts directs	353 099	381 536	171 229	142 722	78 187	101 192	-	-	(219)	(97)	602 296	625 353
Amortissement ^(a)	46 532	50 170	7 735	6 734	4 353	5 234	-	-	-	-	58 620	62 138
Marge brute	284 124	242 949	63 859	58 924	65 152	65 686	-	-	(2 093)	(1 240)	411 042	366 319
Charges opérationnelles avant rémunération fondée sur des actions	114 375	108 912	72 122	70 747	66 995	75 594	23 813	18 918	(2 093)	(1 240)	275 212	272 931
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	-	-	-	6 783	4 534	-	-	6 783	4 534
Total des charges opérationnelles	114 375	108 912	72 122	70 747	66 995	75 594	30 596	23 452	(2 093)	(1 240)	281 995	277 465
Résultat opérationnel	169 749	134 037	(8 263)	(11 823)	(1 843)	(9 908)	(30 596)	(23 452)	-	-	129 047	88 854
Charges financières	47	40	2 509	2 008	45	9	22 693	27 619	-	-	25 294	29 676
Produits financiers	4 763	2 964	1 890	1 875	287	131	-	-	-	-	6 940	4 970
Quote-part du résultat net de PLM	-	-	-	-	-	-	2 715	6 528	-	-	2 715	6 528
Résultat avant impôts sur le résultat	174 465	136 961	(8 882)	(11 956)	(1 601)	(9 786)	(50 574)	(44 543)	-	-	113 408	70 676
Dépenses en actifs non courants ^(d)	14 040	8 984	6 440	5 369	3 453	1 602	2 273	-	S.O.	S.O.	26 206	15 955
Actifs non courants ^(d)	3 222 938	3 291 655	463 006 ^(e)	446 243 ^(e)	43 275 ^(e)	99 876 ^(e)	2 213	-	S.O.	S.O.	3 731 432 ^(e)	3 837 774 ^(e)
Produits différés	1 776 795	1 815 961	472 396	311 589	13 358	12 514	-	-	S.O.	S.O.	2 262 549	2 140 064
Actifs totaux	3 780 395	3 801 215	922 069	868 164	136 198	202 723	61 626	42 379	S.O.	S.O.	4 900 288	4 914 481

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

- a) Inclut l'amortissement ainsi que l'amortissement des contrats avec des partenaires d'accumulation, des relations clients et de la technologie.
- b) Inclut les charges qui ne sont pas directement attribuables à un secteur opérationnel. Le siège social inclut également la situation financière et les comptes de résultats de nos opérations en Inde, les placements dans PLM et Cardlytics ainsi que la quote-part du résultat net de PLM.
- c) Inclut la facturation brute aux clients externes de 246,2 M\$ au R.-U. et de 85,5 M\$ aux États-Unis pour le semestre terminé le 30 juin 2012, comparé à une facturation brute aux clients externes de 213,1 M\$ au R.-U. et de 95,7 M\$ aux États-Unis pour le semestre terminé le 30 juin 2011. La répartition de la facturation brute aux clients externes est effectuée selon le pays où résident la responsabilité contractuelle et la responsabilité de gestion du client.
- d) Les actifs non courants incluent les montants relatifs au goodwill, aux immobilisations incorporelles et aux immobilisations corporelles.
- e) Inclut des actifs non courants de 411,9 M\$ au R.-U. et de 36,8 M\$ aux États-Unis en date du 30 juin 2012, comparé à des actifs non courants de 395,7 M\$ au R.-U. et de 94,3 M\$ aux États-Unis en date du 30 juin 2011.
- f) Les produits et charges intersociétés de la période comparative ont été reclassés selon le mode de présentation adopté pour la période écoulée.
- g) Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'incidence des ajustements apportés aux taux de désistements des programmes Nectar et Air Miles Moyen-Orient au quatrième trimestre de 2011.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

20. CONTRAT DE CHANGE À TERME

Le 14 mars 2012, la Société a conclu un contrat de change à terme visant l'achat de 22,5 M€ contre 29,4 M\$. Ce contrat, qui vient à échéance le 28 décembre 2012, a été conclu en vue de gérer le risque et d'atténuer l'incidence des fluctuations des cours de change liées à un prêt intra-groupe de 22,5 M€.

Le contrat de change à terme est évalué à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les charges financières dans le compte consolidé de résultat, l'instrument dérivé n'étant pas désigné comme étant une couverture comptable.

La juste valeur du contrat de change à terme s'établissait à (0,4) M\$ au 30 juin 2012, ce montant étant pris en compte dans les comptes créditeurs et charges à payer.

21. PARTIES LIÉES ET PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

A) PARTIES LIÉES

PARTIE EXERÇANT UN CONTRÔLE ULTIME

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2012, les actions de la Société étaient détenues par un grand nombre d'actionnaires, et aucune partie n'exerçait un contrôle ultime sur la Société.

TRANSACTIONS AVEC DES ADMINISTRATEURS ET DES MEMBRES CLÉS DE LA DIRECTION

Les membres clés de la direction sont composés des membres du comité exécutif de direction de la Société.

Le régime à cotisations définies d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention des dirigeants prévoit des cotisations annuelles de 15 % du salaire de base, au moyen de cotisations conjointes de la Société et du dirigeant, jusqu'au maximum annuel permis par les lois pertinentes.

Les membres clés de la direction d'Aimia participent aux régimes d'attributions fondées sur des actions, au régime d'intéressement à long terme (y compris les options sur actions et les unités d'actions au rendement) et au régime d'unités d'actions différées. Les administrateurs participent au régime d'UAD.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

La rémunération payée ou payable aux administrateurs et aux membres clés de la direction de la Société pour des services est présentée ci-après :

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
Rémunération des administrateurs, et salaires et avantages des membres clés de la direction	1 871	1 788	3 887	3 739
Avantages postérieurs à l'emploi	95	78	172	191
Rémunération fondée sur des actions	1 309	531	2 392	1 370
Total	3 275	2 397	6 451	5 300

TRANSACTIONS AVEC DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Aimia offre des avantages postérieurs à l'emploi à ses anciens employés au moyen de régimes à cotisations définies et à prestations définies. Les transactions effectuées dans ces régimes se limitent aux cotisations et au versement des prestations.

B) PARTICIPATION NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Au cours du semestre terminé le 30 juin 2012, la Société a reçu un montant de 2,7 M\$ d'un actionnaire minoritaire à titre de placement dans une filiale en Inde.

22. INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE

Les sections qui suivent présentent de l'information supplémentaire sur certains des principaux postes des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

A) ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	30 juin 2012	31 décembre 2011
Contrats avec des partenaires d'accumulation et relations clients	1 227 629	1 264 624
Logiciels et technologie	100 673	103 444
Marques de commerce	390 477	389 012
Autres immobilisations incorporelles	5 765	4 826
Total	1 724 544	1 761 906

B) TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

VARIATIONS DES ACTIFS ET DES PASSIFS OPÉRATIONNELS

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)				
Liquidités soumises à restrictions	(3 815)	(1 269)	(6 248)	(2 170)
Comptes débiteurs	(25 059)	(16 483)	6 299	(13 795)
Stocks	5 650	(2 357)	23 884	176
Frais payés d'avance	(584)	4 919	90	(4 523)
Comptes créditeurs et charges à payer	2 970	19 739	(71 683)	(49 867)
Dépôts clients	(5 750)	(7 303)	1 919	5 359
Provisions	1 013	2 010	1 798	3 776
Régime de retraite et autres éléments de passifs non courants	1 846	3 451	1 692	2 134
Produits différés	47 156	27 775	13 950	14 696
Total	23 427	30 482	(28 299)	(44 214)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012

Non audité

(Les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les actions et les données par action)

C) ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les écarts actuariels des régimes d'avantages à prestations définies du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2012 sont présentés déduction faite d'impôts sur le résultat respectifs de 0,5 M\$ et de 0,6 M\$ (néant pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2011).

Les variations du passif découlant d'une exigence de financement minimum du trimestre et du semestre terminés le 30 juin 2012 sont présentées déduction faite d'impôts sur le résultat de 0,3 M\$ (néant pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2011).

23. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 2 juillet 2012, le billet à recevoir d'un partenaire d'accumulation principal d'un montant de 40,0 M€ a été remboursé.